



LES BONNES QUESTIONS À VOUS POSER

Avant de se lancer, assurez-vous de disposer des conditions nécessaires à une reprise.

On ne peut pas attribuer la réussite d'une reprise d'entreprise aux seuls facteurs économiques et financiers. Votre motivation, votre personnalité et vos compétences sont des conditions indispensables au succès de votre projet.

VOTRE MOTIVATION

- Reprendre, oui mais dans **quel but** ?
- La reprise d'entreprise est-elle **une finalité ou un moyen** ?
- S'agit-il de **retrouver une situation** après avoir perdu son emploi ?
- S'agit-il d'**acquérir un statut social** ou de **conforter une légitimité** ?
- S'agit-il d'abord d'une **démarche patrimoniale** ?
- Quel est le niveau de prise de **risques** pour moi et ma famille ?
- Ou s'agit-il de la façon la plus efficace d'**atteindre un objectif professionnel** tout en réalisant une aspiration profonde, un épanouissement ou un accomplissement personnel ?
- Connaissez-vous réellement **le quotidien d'un chef d'entreprise**, véritable homme-orchestre ?
- Saurez-vous **faire face** aux doutes et à la solitude (souvent), aux horaires extensibles (toujours), à une rémunération souvent inférieure les premières années ?
- Diriger, c'est **prévoir**. Vous devez vous projeter dans le futur et vous imaginer à la tête de l'entreprise que vous aurez rachetée. Cette vision correspond-elle à votre projet de vie ?

VOTRE ENTOURAGE

Le choix de reprendre une entreprise est avant tout personnel, mais il aura des conséquences sur la vie de vos proches en termes de vie familiale, de niveau de vie, voire de changement de résidence. Vous devez en tenir compte, expliquer votre projet et **rechercher l'adhésion autour de vous**.

VOS COMPÉTENCES

Vos compétences sont l'un des critères principaux de la crédibilité de votre

projet auprès de vos futurs interlocuteurs. **Une formation complémentaire** en management, en gestion ou aux techniques spécifiques de la reprise d'entreprise est souvent souhaitable.

VOS MOYENS FINANCIERS

Actuellement, les banques ne s'engagent que si l'apport personnel est proche de 30%. Par ailleurs, parallèlement à la mobilisation de vos fonds personnels, vous devrez aussi accepter des garanties et des cautions qui engagent durablement tout ou partie de votre patrimoine.

BIEN PRÉPARER SON PROJET DE REPRISE

Participez à notre atelier : [Bien préparer son projet de reprise](#).

Prochaines dates: Les **25 janvier**, **22 mars** et **14 juin 2019** à la CCI du Morbihan à Lorient

Yves Le Mercier

[email](#)

02 97 02 40 00



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / contact@morbihan.cci.fr